

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-002439 / 50468162
Credit Suisse AG Corporate & Retail Banking, 1006 Lausanne
Contact Center Romandie
Besoin particulier de consommation
10 H, 17 F
19.09.2014–18.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002404 / 60251772
OPO Oeschger AG, 1023 Crissier
Traitement des commandes (matériel en flux tendu pour les artisans et industries du bois) pour toute la Suisse Romande
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
22.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-002440 / 40010660
Infré S.A., 1623 Semsales
Production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002367 / 50583021
Fixit SA, 1880 Bex
Fabrication de plâtre
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)
- 14-002320 / 51886078
Feldschlösschen Boissons SA, 1950 Sion
Production: brassage, fermentation et soutirage, filtration
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H, 3 F
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-002319 / 52042456
Tusa S.A., 1800 Vevey
Lignes de production des tubes en aluminium
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
31 H, 45 F
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-002447 / 88844372
CMA Srl, Cassino/I, 1920 Martigny
Travaux de construction de la station de pompage-turbinage:
mise en place des éléments, soudage, gougeage, installation
des corps de chauffe et contrôle température
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.09.2014–28.02.2017 (Nouveau permis)
- 14-002391 / 61976968
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1007 Lausanne
Hotline, opération informatique
Besoin particulier de consommation
16 H, 12 F
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)
- 14-002390 / 88425648
ALSTOM Renewable (Switzerland) Ltd Trient, 1929 Trient
Supervision du projet Nant de Drance: surveillance et contrôle des travaux
du chantier de la station de pompage-turbinage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT I)

- 14-002392 / 61976968
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1007 Lausanne
Dpt IT / technique: intervention de dépannage lors de problèmes techniques
sur les équipements et applications IT de la société
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)

- 14-002314 / 53493880
Barclays Bank (Suisse) SA, 1224 Chêne-Bougeries
Département IT (service informatique) – Service helpdesk: intervention de dépannage lors de problème technique sur les équipements et applications IT de l'entreprise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
20 H
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-002322 / 51996246
FEBEX SA, 1880 Bex
Laboratoire de contrôle
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)
- 14-002321 / 51886078
Feldschlösschen Boissons SA, 1950 Sion
Caves de fermentation et de stockage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
1 H
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-002323 / 51996246
FEBEX SA, 1880 Bex
Fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
20 H
01.11.2014–31.10.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

21 octobre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail